



50430 - Les traces foncées qui précèdent la fin du cycle menstruel en font partie

question

Si, après six jours de l'écoulement du sang menstruel, la femme constate l'écoulement d'un sang légèrement foncé, doit-on considérer cela comme une partie du cycle menstruel ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si le sang foncé est constaté par la femme avant la fin du son cycle menstruel, il en fait partie. S'il apparaît après la fin du cycle, il ne fait pas partie du sang des menstrues et son écoulement n'empêche pas la poursuite de la prière et du jeûne ».

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit à la page n° 19 de son traité intitulé **les sécrétions naturelles chez les femmes** et destiné à expliquer les phases du déroulement des règles : « La troisième catégorie est jaune ou foncé. Ce sang lui paraît jaune comme les sécrétions des blessures ou jaune tirant sur le noir. Si cela se passe au cours du cycle ou immédiatement après et avant le recouvrement de l'état de propreté, ce sang fait partie alors du cycle et reste régit par les mêmes dispositions. S'il apparaît après le recouvrement de l'état de propreté, il ne fait pas partie du cycle selon cette parole d'Um Atiyya (P.A.a) : **Nous ne tenions pas compte du sang foncé ou jaune constaté après le recouvrement de l'état de propreté** (rapporté par Abou Dawoud grâce à une chaîne authentique).

Dans Fatawa arkan al-islam (p. 258), il dit encore : « la règle générale veut que quand, à la fin de son cycle, la femme recouvre réellement son état de propreté (par cet état, j'entends l'apparition de traces blanchâtres qui consistent dans un liquide blanc que les femmes connaissent... une trace foncée ou jaune, une goutte, un point humide, tout cela ne fait pas partie du cycle. Aussi



n'empêche-t-il ni prière ni jeûne ni rapports intimes puisqu'il ne s'agit pas de sang menstruel. Mais l'intéressé ne doit pas être trop pressée, elle doit attendre de constater l'état de propreté. C'est parce que les femmes des Compagnons envoyaient à Aïcha (P.A.a) des morceaux de coton recouverts de tâches jaunâtres et elle leur disait : **Ne vous empressez pas avant de voir les traces blanches** .